



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

**sage**  
ADOUR AMONT

## Bilan annuel

Janvier 2022

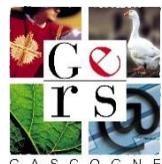
# Mise en œuvre du SAGE Adour amont Bilan d'activité 2021

Action menée avec le concours financier de :

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**eau**  
GRAND SUD-OUEST  
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

  
**XL**  
Département  
des Landes

  
**Gers**  
GASCOGNE

  
**HAUTES-PYRÉNÉES**  
LE DÉPARTEMENT

  
**PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES**  
LE DÉPARTEMENT



## Tables des matières

<b>LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021.....</b>	<b>4</b>
<b>PRIORITES DE TRAVAIL DEFINIES EN DEBUT D'ANNEE .....</b>	<b>4</b>
<b>VIE DE LA CLE .....</b>	<b>5</b>
<i>Réunions des instances de la CLE .....</i>	<i>5</i>
<i>Fonctionnement de la CLE .....</i>	<i>7</i>
<b>GARANTIR LA COMPATIBILITE AU PAGD ET LA CONFORMITE AU REGLEMENT DU SAGE .....</b>	<b>7</b>
<i>Les avis rendus.....</i>	<i>8</i>
<i>Le développement d'un accompagnement des porteurs de projet sur le territoire .....</i>	<i>9</i>
<b>MISE EN ŒUVRE DU SAGE ADOUR AMONT.....</b>	<b>11</b>
<i>Axe 1 : Assurer une cohérence inter-SAGE.....</i>	<i>11</i>
<i>Axe 2 : Mettre en œuvre le SAGE .....</i>	<i>11</i>
<i>Axe 3 : Accompagner localement l'atteinte des objectifs du SAGE .....</i>	<i>14</i>
<i>Axe 4 : Communiquer sur le SAGE .....</i>	<i>14</i>
<b>BILAN DE L'AVANCEMENT SUR LES PRIORITES DEFINIES EN DEBUT D'ANNEE .....</b>	<b>17</b>
<b>REPARTITION DU TEMPS EN 2021 PAR MISSION .....</b>	<b>18</b>
<b>LES PERSPECTIVES POUR 2022.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 1 - ÉTAT DES REUNIONS TENUES PAR LA CLE, SES DIVERSES INSTANCES ET L'ANIMATION DU SAGE EN 2021 .....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 2 – LISTE DES DOSSIERS D'AUTORISATION ET DE DECLARATION.....</b>	<b>24</b>

## Les points marquants de l'année 2021

---

L'année 2021 a été principalement régie par l'avancement d'études permettant la mise en œuvre du SAGE Adour amont : étude sur les impacts cumulés de l'assainissement non collectif, finalisation de la démarche sur les boisements rivulaires et diagnostic de la communication.

Les élections n'ont pas affecté la vie des instances du SAGE puisque cette dernière a été plus régulière que les années précédentes, avec de nombreuses sollicitations du Bureau, deux réunions de CLE et des réunions du comité technique (qui ne s'était pas réuni depuis plusieurs années). Les échanges avec les partenaires ont également repris suite à un éloignement en 2020 lié à la situation sanitaire, et ce souvent par le biais d'échanges bilatéraux.

Enfin, le mois de novembre a marqué le point d'orgue de l'année par la décision de la CLE Adour amont de lancer une révision ambitieuse et intégrale du SAGE, plus proche du territoire et intégrant pleinement les enjeux du changement climatique. Ce choix notable influencera le fonctionnement de la CLE pour les prochaines années.

## Priorités de travail définies en début d'année

---

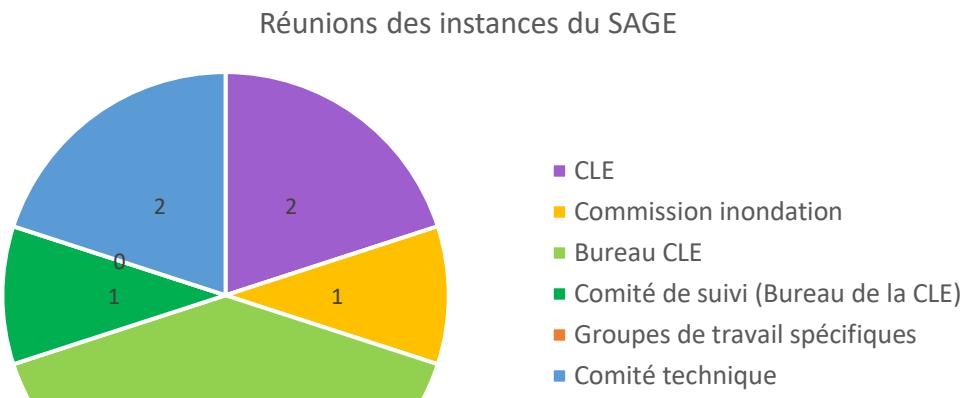
Les priorités de travail définies fin 2020 pour l'année 2021 sont :

- **l'accompagnement à la compatibilité de projets au SAGE :**  
-appui aux porteurs de projet et de documents d'urbanisme pour assurer la compatibilité au SAGE,  
-préparation des avis rendus par la CLE.
- **la mise en œuvre du SAGE par la poursuite des études existantes et de leur suivi :**  
-finalisation du diagnostic partagé du projet de territoire Adour en amont d'Aire-sur-l'Adour et lancement du travail sur les actions,  
-finalisation de la démarche initiée sur les boisements riverains de l'Adour et de ses principaux affluents.  
-plus largement, poursuite du suivi des actions menées par les partenaires (actions menées localement sur l'érosion des sols, gestion des plantes exotiques envahissantes, etc.)
- **le lancement de nouveaux projets :**  
-étude des points noirs de l'assainissement non collectif (disposition 6 du SAGE),  
-diagnostic de la communication réalisée et élaboration d'un plan de communication réaliste et répondant aux attentes de la CLE,  
-mise à jour de la composition de la CLE suite aux élections départementales et régionales.

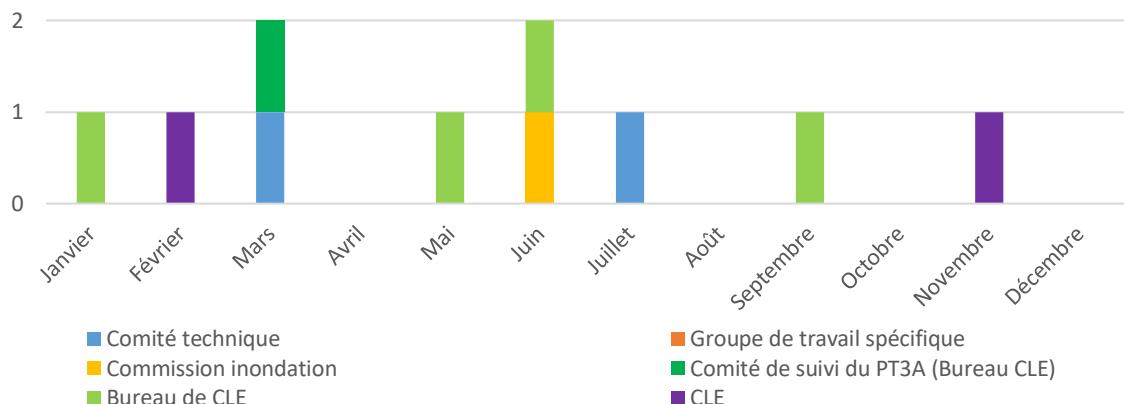
## Vie de la CLE

### Réunions des instances de la CLE

L'ensemble des réunions tenues en 2021 se trouvent en annexe 1.



### Répartition temporelle des réunions des instances de la CLE



L'année 2021 a été relativement dynamique en termes de réunions des instances de la CLE avec des réunions organisées quasiment tous les mois et deux comités techniques.

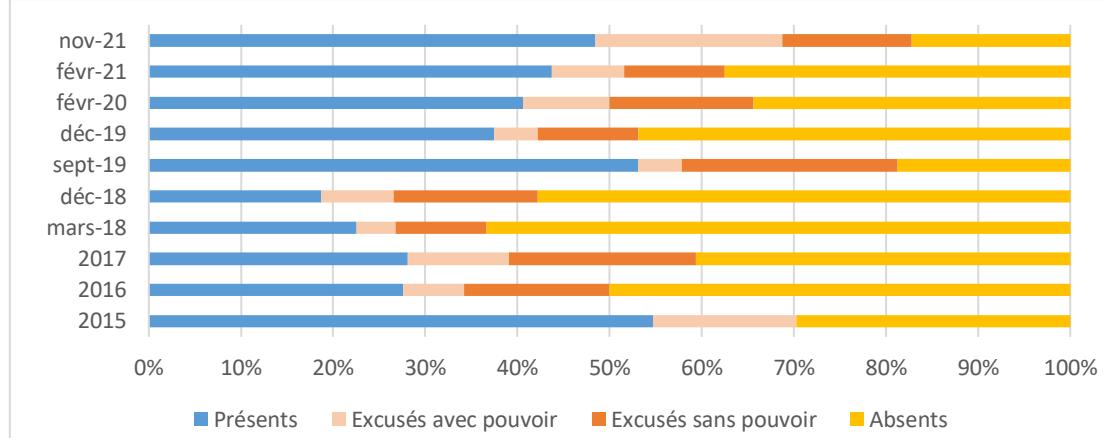
Si la situation sanitaire le permet, la révision du SAGE actée le 16 novembre 2021 devrait permettre de donner une nouvelle impulsion au SAGE, avec des réunions plus ancrées dans les territoires.

- *La Commission locale de l'eau*

La CLE s'est réunie deux fois en 2021. Les réunions ont été très formelles compte tenu des élections à tenir suite aux modifications de composition de la CLE. La CLE du 9 février, qui s'est déroulée en visioconférence compte tenu du contexte sanitaire, a notamment été consacrée à la validation du bilan de la mise en œuvre et à la définition des priorités de mise en œuvre de 2021. La CLE du 16 novembre, qui s'est tenue à Aire-sur-l'Adour a été consacrée d'une part à la modification des règles de fonctionnement de la CLE pour intégrer les préconisations du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et limiter la tenue d'élections du Président, des Vice-présidents et du Bureau après chaque modification mineure de la composition de la CLE, et d'autre part au positionnement de la CLE quant à l'opportunité de réviser ou modifier le SAGE après 6 ans de mise en œuvre.

Le 16 novembre 2021, la CLE a choisi à une large majorité d'engager une révision en profondeur du SAGE Adour amont, afin de rendre le SAGE plus opérationnel et pragmatique.

### Analyse de la participation aux réunions de la CLE Adour amont depuis le début de la mise en œuvre

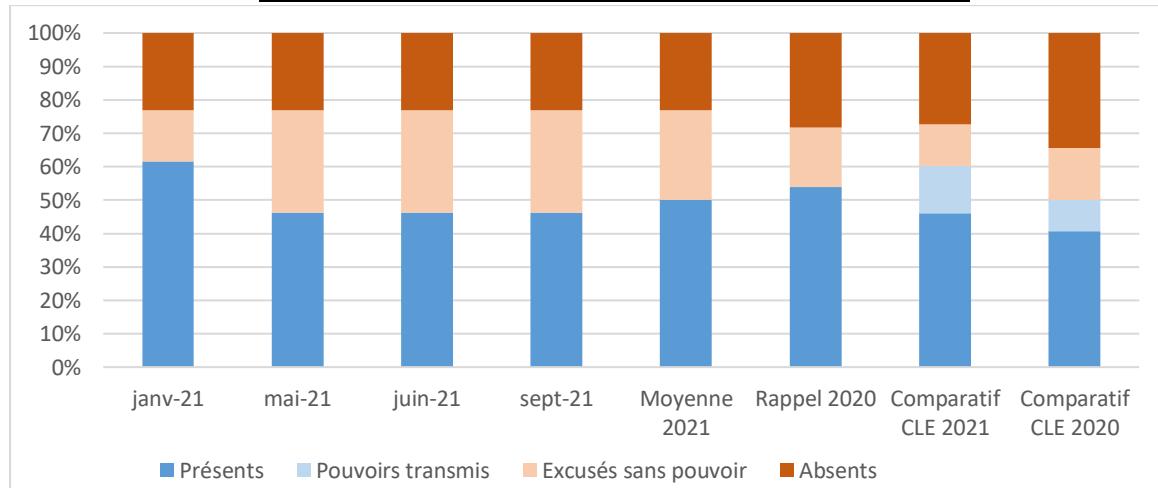


Face à une moindre participation à la CLE en 2018, un enjeu de maintenir un bon niveau de participation à la CLE se pose depuis 2019. Si la CLE de novembre 2021 a nécessité un quorum des deux tiers, se traduisant par une hausse de la participation et notamment une hausse des pouvoirs mobilisés, la tendance reste à une participation élevée des membres de la CLE depuis 2019 malgré la taille du territoire et les temps de trajets inhérents aux déplacements. Cette dynamique retrouvée est de bon augure pour la révision du SAGE, phase durant laquelle le rythme des CLE devrait s'accélérer et où l'implication des membres de la CLE sera indispensable.

#### ▪ Le Bureau de la CLE

Le Bureau de la CLE du SAGE Adour amont s'est réuni quatre fois en propre en 2021, ainsi qu'une fois à travers le comité de suivi du projet de territoire pour la gestion de l'eau. La participation aux Bureaux de la CLE est en légère baisse par rapport à 2020. Une vigilance sur la participation à cette instance sera nécessaire pour maintenir durablement une dynamique au sein de cette instance-clef de la vie du SAGE, d'autant que les membres présents sont généralement les mêmes d'une séance sur l'autre.

### Analyse de la participation aux Bureaux de la CLE Adour amont



Outre ces réunions, des échanges réguliers ont eu lieu dans l'année lors de l'émission d'avis.

#### ▪ La Commission inondation

La Commission inondation a été mobilisée en 2021 pour préparer l'avis de la CLE sur le plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) d'Adour-Garonne. Cette instance a réuni 13 personnes : 10 membres de la CLE et 3 partenaires techniques. L'avis proposé par la Commission inondation a globalement été suivi par le Bureau de la CLE qui a proposé quelques ajustements et ajouts en séance du 24 juin 2021.

### **Fonctionnement de la CLE**

Suite à la publication, par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, du guide méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux en 2019, reprenant les dernières réformes et les préconisations nationales associées, certains ajustements apparaissent nécessaires dans les règles de fonctionnement de la CLE de 2015.

Le 16 novembre 2021, la CLE Adour amont a validé la modification de ses règles de fonctionnement, pour notamment :

- Intégrer les modalités de formation des membres de la CLE,
- Clarifier le rôle de la structure porteuse, en l'absence de convention,
- Préciser les modalités de mise en cohérence des démarches inter-CLE et des liens avec les CLE voisines,
- Préciser l'utilisation faite des participations aux instances,
- Intégrer les modalités de décider la modification du SAGE par la CLE, au même titre que les modalités de révision du SAGE,
- Ne proposer la réélection du Président, des vice-Présidents et des membres du Bureau de la CLE qu'en cas de renouvellement complet de la CLE ou de perte de mandat de ses membres, et non plus après chaque élection municipale ou départementale, afin d'alléger le fonctionnement administratif de la CLE,
- Plus largement, moderniser les règles de fonctionnement de la CLE.

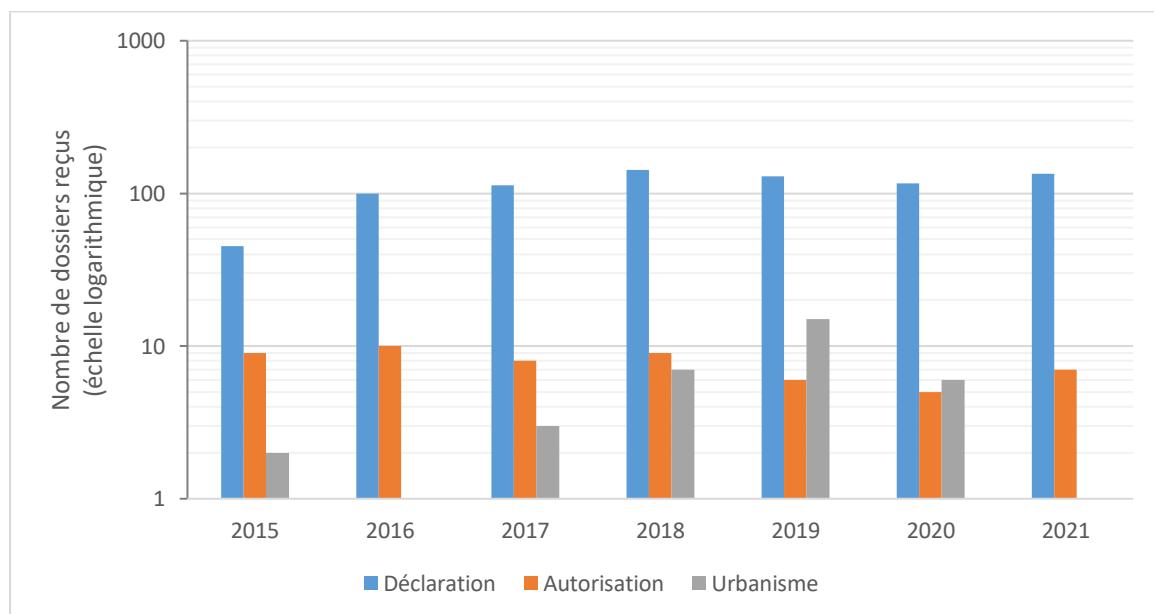
### **Garantir la compatibilité au PAGD et la conformité au règlement du SAGE**

La CLE a notamment pour mission d'émettre des avis sur les décisions et projets relatifs à la ressource en eau dans le périmètre du SAGE Adour amont. Ces avis sont donnés sur la compatibilité du projet vis-à-vis des orientations et des dispositions du PAGD du SAGE et sur la conformité du projet au règlement du SAGE.

La liste des dossiers nécessitant un avis de la CLE figure en annexe IV de la circulaire du 21 avril 2008 relative aux SAGE.

Les délais impartis pour émettre un avis sont plus ou moins courts selon le type de dossier (entre 15 jours et 4 mois). Ainsi pour faciliter la procédure, la CLE a donné mandat à son Bureau pour rendre des avis sur les dossiers ou projets sur lesquels elle est officiellement saisie.

La CLE reçoit également pour information les récépissés de déclaration des décisions et projets pris dans le domaine de l'eau.

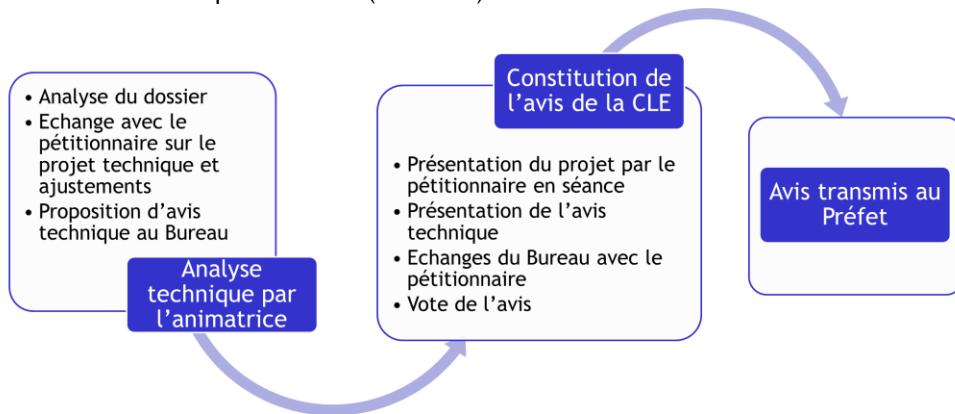


## Les avis rendus

### ▪ Rappel du fonctionnement des avis

Il convient de distinguer les sollicitations sur les dossiers d'autorisation finalisés qui sont rendus par la CLE ou le Bureau de la CLE des sollicitations sur des pré-dossiers (dépôts non définitifs, dossiers restants à compléter) qui sont rendus par la cellule d'animation du SAGE. Ces derniers ne relèvent pas d'un caractère obligatoire mais permettent d'apporter d'éventuelles modifications au dossier en vue de limiter les réserves et remarques de la CLE ou de son Bureau lors de la sollicitation officielle de la CLE dans le cadre du dépôt définitif.

L'élaboration des avis émis par le Bureau (ou la CLE) est décrite dans le schéma suivant :



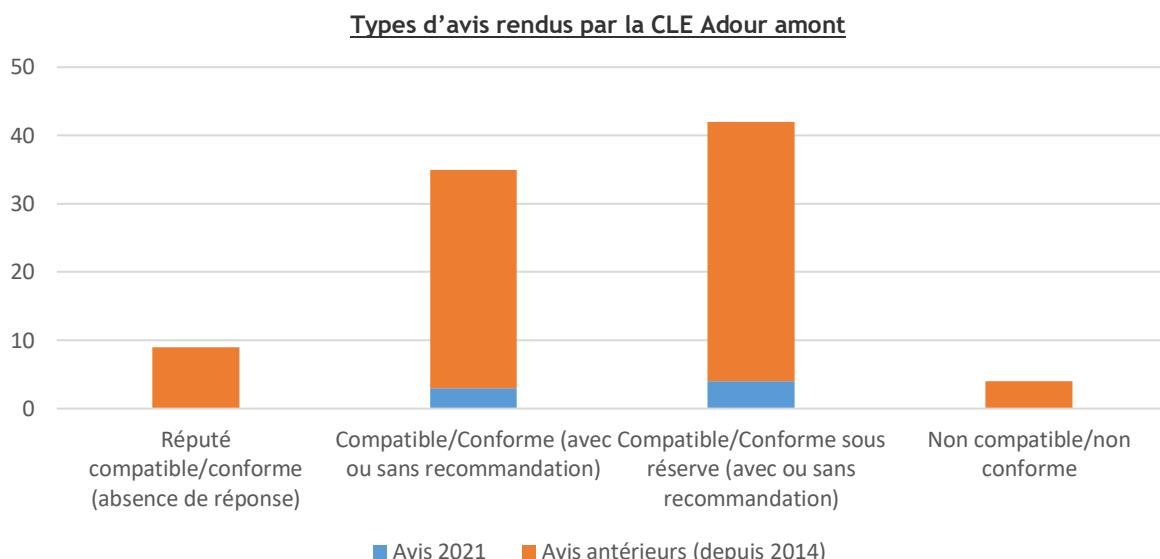
Les avis sur les pré-dossiers (ou pré-avis) transmis se limitent à la première étape du processus (analyse technique du dossier reçu par l'animatrice du SAGE) et un éventuel échange avec le pétitionnaire selon les remarques formulées (forme et/ou fond). Les risques de réserves ou de non-compatibilité au SAGE sont identifiés.

Pour les pré-avis comme pour les avis, la sollicitation de la CLE ou de la cellule d'animation du SAGE (pour des aspects plus techniques) sont encouragés pour des dossiers qui n'auraient pas d'obligation à recueillir cet avis mais pour lesquels la formulation d'un avis peut apporter une plus-value au dossier (Stratégie Locale de Gestion du Risque d'inondation, pré-dossiers de Déclaration d'Intérêt Général pour des travaux en cours d'eau...).

### ▪ Les avis rendus par la CLE ou son Bureau

En 2021, la CLE a émis un avis sur 7 dossiers, dont 3 projets d'autorisation environnementale et 3 documents de planification ou de stratégie territoriale. Si la CLE n'a émis que des recommandations sur ces derniers, les projets soumis à la Loi sur l'eau ont généralement fait l'objet de réserves. La tendance générale de répartition entre avis avec réserve(s) et sans réserve se poursuit donc.

En outre, le Bureau de la CLE a émis un avis sur deux sollicitations spontanées de l'Etat et une demande de positionnement sur l'absence de formulation d'avis sur un projet situé sur le bassin versant de la Neste mais situé sur une des communes intégrée à l'arrêté de périmètre du SAGE (déclaration d'utilité publique des captages d'eau potable d'Ancizan).



Liste des dossiers en annexe 2.

### ***Le développement d'un accompagnement des porteurs de projet sur le territoire***

Depuis 2015, l'animatrice du SAGE Adour amont se tient disponible pour accompagner les porteurs de projet et de documents d'urbanisme avant même le dépôt officiel, afin de désamorcer d'éventuels risques de non-compatibilité. Toutefois, un véritable tournant s'est fait ressentir en 2018 avec une prise en compte accrue des avis de la CLE par les services de l'Etat ayant engendré des nécessités de compléments ou d'ajustement des projets et ayant eu pour conséquence de sensibiliser les porteurs de projet à l'importance d'intégrer le SAGE. C'est cette combinaison entre suivis post-avis et développement des moyens mis sur l'accompagnement des porteurs de projet qui se fait aujourd'hui ressentir.

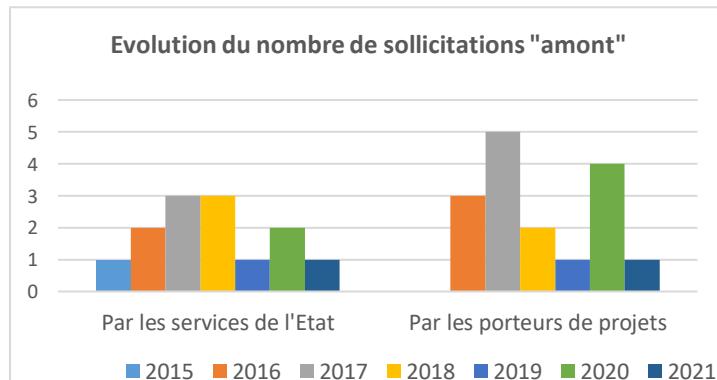
- ***Accompagnement des porteurs de projet IOTA et ICPE en amont des dépôts***

Les services de l'Etat et les porteurs de projet peuvent solliciter la cellule d'animation du SAGE pour vérifier ou désamorcer l'éventualité d'une non-compatibilité d'un projet avec le SAGE en amont du dépôt officiel d'un projet.

En 2021, la cellule d'animation du SAGE n'a été sollicitée que pour l'accompagnement à la compatibilité au SAGE de 2 projets en amont de leur phase de consultation officielle, à savoir :

- la gestion d'un atterrissage situé dans l'espace de mobilité de l'Adour, à Vic-en-Bigorre, et soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau, sur sollicitation de l'Etat,
- un projet de centrale photovoltaïque, à l'initiative du porteur de projet.

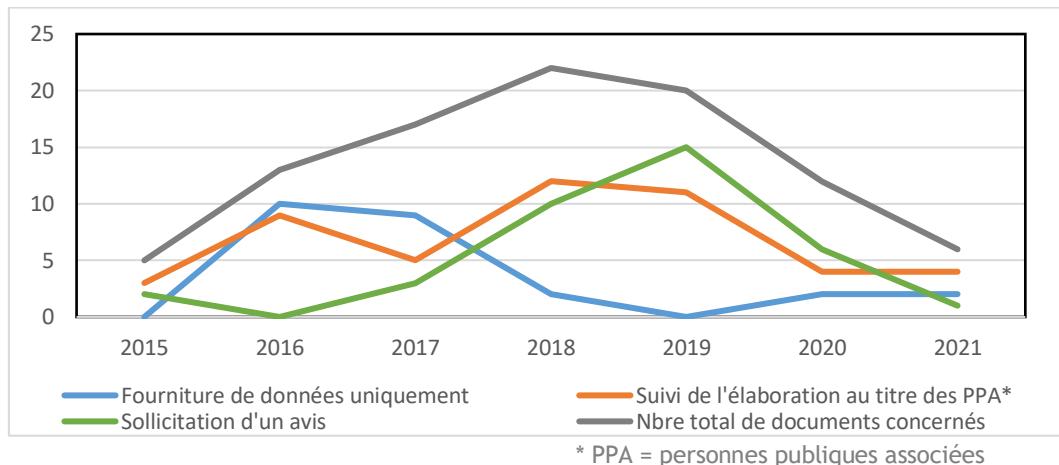
Les sollicitations en amont des dépôts de dossiers étant en baisse, il conviendra de repositionner la cellule d'animation du SAGE dans son rôle d'accompagnement préalable des dossiers en 2022, tout en gardant une vigilance face à l'émergence des sollicitations des dossiers de déclaration (sollicitations préalables et sollicitations de la CLE en augmentation sur ce type de dossiers).



- Accompagnement des porteurs de documents d'urbanisme avant leur arrêt**

En 2021, la cellule d'animation du SAGE a suivi l'élaboration de 6 documents d'urbanisme du territoire. Cela s'explique en partie en raison de nombreux documents d'urbanisme passés en phase d'enquête publique ou de mise en œuvre, notamment dans le secteur landais. Les documents suivis sont davantage des SCoT, couvrant une plus large partie du territoire. Si un nombre réduit de documents d'urbanisme sont suivis par rapport à 2018-2019, la cellule d'animation du SAGE est mieux associée à leur élaboration (suivi sur plusieurs années, de la fourniture des données à la participation aux réunions).

#### Evolution de l'accompagnement des documents d'urbanisme au SAGE



#### Récapitulatif des documents d'urbanisme suivis en 2021

Echanges de données pour prise en compte enjeux du SAGE	Suivi et invitations aux réunions	Avis au titre des personnes publiques associées
SCoT Tarbes Lourdes Pyrénées (note d'enjeux) PLUi Bastides et vallons du Gers	SCoT de Gascogne SCoT Grand Pau PLUi Bastides & Vallons du Gers PLUi Armagnac Adour Démarche AMITER à Dax (aménagement du quartier du Sabar, en secteur inondable)	PLU Séméac (révision allégée)

- Accompagnement post-avis**

Si les porteurs de projet continuent de demander régulièrement, après l'émission d'un avis par la CLE, que les compléments apportés par leurs bureaux d'étude soient relus par la cellule d'animation du SAGE pour s'assurer qu'ils répondent bien aux attentes de la CLE avant l'intégration de ces compléments au dossier d'enquête publique, l'année est marquée par un très fort taux de retours des porteurs de projets.

Ainsi, une réponse aux réserves et recommandations formulées par la CLE Adour amont a été adressée par deux des trois porteurs de projets d'autorisation environnementale et l'ARS des Hautes-Pyrénées a également proposé à la CLE une version consolidée de son plan d'action départemental de lutte contre l'ambroisie suite aux remarques formulées par la CLE.

Deux dossiers ont particulièrement été suivis après le rendu de l'avis :

-le dossier d'autorisation du système d'assainissement de Dax, avec notamment la mise en place d'un plan de surveillance de la qualité bactériologique en sortie de station d'épuration, conformément à la disposition 4.1 du SAGE. Il s'agit du premier suivi de ce type dans les Landes. Si la CLE demandait l'émergence de réflexions pour établir un plan de suivi, les porteurs de projet ont pris contact avec la DDT des Hautes-Pyrénées (qui impose ce type de suivis sur certains systèmes d'assainissement), et ont proposé un plan de suivi bactériologique complet, allant au-delà des attentes du Bureau de la CLE.

-l'extension de la carrière de Maubourguet a fait l'objet d'une deuxième demande de compléments sur laquelle la cellule d'animation du SAGE a apporté, en janvier 2021, une analyse technique au regard de l'avis rendu par la CLE en avril 2020.

## Mise en œuvre du SAGE Adour amont

---

En 2021, la mise en œuvre du SAGE Adour amont par la cellule d'animation du SAGE s'est centrée autour de :

- un diagnostic des points noirs de l'assainissement non collectif (disposition 6 du SAGE),
- l'approfondissement du travail sur les actions du projet de territoire pour la gestion de l'eau de l'Adour en amont d'Aire et la réalisation d'études complémentaires sur la plus-value de l'irrigation agricole,
- la finalisation de la démarche initiée sur les boisements riverains de l'Adour et de ses principaux affluents,
- la publication du rapport sur l'état de connaissance de la présence des plantes exotiques envahissantes du bassin,
- le lancement d'un diagnostic de la communication menée dans le cadre du SAGE et la définition d'un plan de communication,
- la modification des règles de fonctionnement de la CLE,
- le bilan de la mise en œuvre du SAGE entre 2015 et 2021 pour apporter des éléments d'éclairage à la CLE quant à l'opportunité de réviser le SAGE,
- plus largement, poursuite du suivi des actions menées par les partenaires (actions menées localement sur l'érosion des sols, gestion des plantes exotiques envahissantes, accompagnement des réflexions locales sur la réalisation d'inventaires des zones humides, etc.).

A noter qu'une **cohérence inter-SAGE** a été recherchée pour les actions de communication et de mise en œuvre du SAGE dès lors que cela était possible.

### **Axe 1 : Assurer une cohérence inter-SAGE**

Il existe trois SAGE sur le bassin de l'Adour, dont deux sont mis en œuvre (Adour amont et Midouze) et un en fin d'élaboration (Adour aval). Afin de garantir une cohérence entre les travaux menés sur les différents sous-bassins, une cohérence inter-SAGE est recherchée sur la plupart des actions engagées (guides de mise en compatibilité, bases de données « zones humides », risque d'érosion, etc.), tout en respectant les spécificités de chaque SAGE. Une réflexion plus globale avec l'ensemble des animateurs de SAGE est également menée à l'échelle d'Adour-Garonne pour partager les travaux et réflexions pilotes entre territoires.

Par ailleurs, une connexion hydrologique existant entre le SAGE voisin en début d'élaboration (Neste & Rivières de Gascogne) et le SAGE Adour amont, par l'alimentation du Bouès par le canal de la Neste, la cellule d'animation du SAGE Adour amont est en lien étroit avec l'animatrice du SAGE Neste & Rivières de Gascogne, afin de garantir une cohérence entre les deux territoires. L'animatrice du SAGE Adour amont intervient ainsi en tant « qu'expert » au sein des instances du SAGE Neste & rivières de Gascogne.

### **Axe 2 : Mettre en œuvre le SAGE**

#### **▪ Identifier les points noirs de l'assainissement non collectif sur le bassin [volet qualité]**

L'identification des points noirs de l'assainissement non collectif a été réalisée en inter-SAGE au travers d'un stage de fin d'études.

La mission se découpe selon les étapes suivantes :

- collecter l'information nécessaire au diagnostic auprès des SPANC et collectivités compétentes
- capitaliser et harmoniser les données disponibles
- identifier les secteurs sensibles (secteurs de forte densité de système d'assainissement non collectif où les dispositifs non conformes sont nombreux et impactent les milieux aquatiques)
- rédiger les rapports d'étude et les présenter auprès des instances du SAGE

La mission a été réalisée par une stagiaire entre mars et août 2021. Les 25 services publics d'assainissement non collectif (SPANC) intervenant sur les SAGE du bassin de l'Adour ont été sollicités pour transmettre leurs données et procéder à un entretien afin de recontextualiser les données collectées et d'identifier d'éventuelles difficultés rencontrées localement ou communales aux SPANC du territoire. 12 SPANC ont pu dégager du temps pour se prêter à cet exercice. Les SPANC du Haut-Adour, le syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan et le SIEBAG n'ont notamment pas pu être rencontrés. Les données ont néanmoins pu être collectées.

### Calendrier de l'étude



Sur le périmètre du SAGE Adour amont, les données d'assainissement non collectif de la communauté de communes Bastides & Vallons du Gers (restructuration des services) et de la partie sud du syndicat d'eau et d'assainissement Béarn Bigorre n'ont notamment pas pu être récupérées.

A noter que les données collectées étaient très hétérogènes d'un SPANC à l'autre et ont nécessité un gros travail de traitement et d'harmonisation de la donnée. Ainsi, la donnée n'a pu être retranscrite qu'à une échelle communale, la donnée localisée à l'installation n'étant parfois pas disponible en format numérique, notamment dans les Hautes-Pyrénées.

Le rendu du stage nécessitant quelques ajustements et échanges complémentaires avec les SPANC du bassin avant une restitution, le rendu final de l'étude sera présenté courant 2022 à la CLE.

#### ▪ Elaborer le projet de territoire pour la gestion de l'eau [volet quantité]

Concernant le projet de territoire pour la gestion de l'eau, l'année 2021 a été consacrée à affiner les pistes d'actions d'économies d'eau et de meilleure gestion proposées par les acteurs, ainsi qu'à la réalisation de deux études complémentaires :

-un diagnostic agraire sur la partie gersoise du territoire qui n'était pas précédemment couverte par des travaux similaires,  
-une étude réalisée par les CERFRANCE sur les relations entre irrigation et résultats économiques des exploitations selon leur implantation et les principaux ateliers.

La méthodologie déployée pour ces études et leurs objectifs ont été présentés au comité de suivi, où siège le Bureau de la CLE, en mars 2021.

Le comité de suivi s'est également prononcé sur des propositions d'ajustement du programme d'actions que les acteurs de la concertation ont ensuite retravaillé. Le format actuel des actions présentées reste néanmoins à affiner pour passer de pistes d'actions à des actions opérationnelles. Ce sera l'objet du travail de 2022. Les actions plus structurantes seront également abordées.

Avec la finalisation de ces études sur la socio-économie agricole qui manquaient au diagnostic du projet de territoire lors de sa présentation en février 2020 à la CLE Adour amont, une validation officielle du diagnostic peut désormais être envisagée en 2022.

Par ailleurs, l'animatrice du SAGE opère une veille sur les actions relatives aux économies d'eau et à une meilleure gestion quantitative qui se développent sur le reste du territoire du SAGE.



- **Diagnostic sur les boisements riverains de l'Adour et de ses principaux affluents [volet milieux]**

La démarche dédiée aux boisements rivulaires sur le périmètre du SAGE s'est finalisée en 2021 avec l'achèvement du chantier-test de restauration d'un boisement rivulaire mené à Saint-Jean-de-Lier (40).

Pour rappel, les premières réflexions autour de la méthodologie de restauration et de la sélection des sites ont fait l'objet d'une réunion avec un comité technique dédié le 20 décembre 2018. Rapidement, il est apparu que la réalisation de deux chantiers distincts ne serait pas possible pour des raisons de budget et de localisation de sites pilotes adaptés. Il a été décidé de se limiter à la réalisation d'un seul chantier-test, sur un site qualifié comme « dégradé » par la présence quasi exclusive d'une espèce exotique envahissante : l'érable negundo. Une rencontre a été organisée sur le terrain le 26 août 2019 afin de présenter le projet et discuter de la méthodologie à retenir.

L'opération retenue a été réalisée en deux parties : une première phase d'abattage des arbres et une seconde phase de replantation d'espèces locales et/ou adaptées. La phase d'abattage s'est déroulée du 27 juillet 2021 au 10 août 2021. La phase de replantation s'est déroulée du 2 au 8 novembre 2021.

Cette opération a pour objectifs :

- la **restauration du site** : abattage de tous les érables negundo (sauf en sommet de berge pour éviter l'érosion) et replantation d'essences variées d'arbres et arbustes communs de la région.
- la **valorisation des produits de coupe en bois énergie** après séchage sur une plateforme de dépôt et estimation des coûts associés.
- **l'entretien et le suivi du site** sur les 3 années qui suivront la replantation, par le syndicat du moyen Adour landais (SIMAL). Cet entretien est indispensable car l'érable negundo, très vigoureux, concurrencerait les nouveaux plants. La revente des produits de coupe financera une partie de cet entretien.

#### Evolution du site du chantier test



Même s'il ne sera pas extrapolable à toutes les opérations similaires, le bilan des coûts et bénéfices de celle-ci servira de retour d'expérience. À l'issue du suivi post-chantier, l'ensemble des éléments financiers (dont revente du bois et coût d'entretien réel du site par le syndicat) seront à disposition pour tirer le bilan coûts-bénéfices de l'opération. Enfin, un certain nombre d'indicateurs de suivi de l'évolution du site seront recueillis au cours de ces 3 années afin de proposer, à terme, une première estimation du succès de l'opération et une caractérisation du ou des nouveaux habitats qui se seront constitués.

Ce chantier s'inscrit dans une démarche plus globale dans le cadre de laquelle de multiples outils d'aide à la décision ont été produits (atlas cartographiques, plaquettes d'information par sous-territoires et fiches thématiques à destination de divers types d'acteurs). L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur la page internet de la démarche : <https://www.institution-adour.fr/boisements-rivulaires/outils-aide-decision.html>.

En outre, la démarche a permis d'impulser un travail coopératif entre acteurs de l'eau et de la forêt qu'il conviendra de maintenir dans les années à venir.

- **Etat des connaissances sur l'envahissement du bassin par les principales plantes exotiques envahissantes rencontrées dans les milieux aquatiques ou à proximité [volet milieux]**



L'étude relative à l'état des connaissances sur les plantes exotiques envahissantes sur le bassin de l'Adour a été finalisée et est désormais sur la page internet du SAGE Adour amont :

<https://www.institution-adour.fr/sage-adour-amont/sage.html>

Si cette étude n'est pas exhaustive, elle cible les espèces les plus aisées à reconnaître et propose des préconisations de gestion selon les retours d'expérience d'acteurs locaux. Elle présente en outre les dynamiques existant à l'échelle du bassin et permettra, lors de la révision du SAGE, d'interroger les opportunités de mises en réseau d'acteurs au sein d'un même sous-bassin et les solidarités amont-aval et aval-amont pour limiter la dissémination de ces espèces.

### ***Axe 3 : Accompagner localement l'atteinte des objectifs du SAGE***

L'animatrice du SAGE Adour amont a participé à diverses journées, réunions, visites de terrain. Pour plus de détails se reporter à l'ensemble des réunions de 2021 en annexe 1.

- **Contribution au SDAGE 2022-2027**

La CLE Adour amont a été consultée pour l'élaboration du SDAGE 2022-2027 afin de garantir la cohérence locale des objectifs fixés pour le futur SDAGE et faire remonter d'éventuelles spécificités locales ou besoins. A ce titre, un avis a été émis par le Bureau de la CLE au premier trimestre 2021 et a été travaillé en interSAGE pour garantir une meilleure remontée des enjeux liés au SAGE et aux attentes et contraintes du bassin.

- **Suivi des programmes d'action et de prévention des inondations**

Si les programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI) doivent être compatibles avec le SAGE, la CLE a été associée aux comités de pilotage du PAPI dacquois et au comité technique du PAPI de l'Adour amont.

- **Autres sollicitations et suivi de la vie du territoire**

L'animatrice du SAGE a également participé à plusieurs réunions organisées par différents partenaires et acteurs locaux, notamment sur :

- la priorisation des tronçons pour la signalisation et l'aménagement des ouvrages hydrauliques afin de garantir la sécurité de la circulation des embarcations d'eaux vives, démarche concertée menée dans les Hautes-Pyrénées ;
- la restauration d'un transport sédimentaire à Bours-Bazet, nœud de blocage identifié dans le SAGE ;
- la réalisation d'inventaires de zones humides dans les secteurs haut-pyrénéen et landais.

### ***Axe 4 : Communiquer sur le SAGE***

Compte-tenu de la dynamique actuelle du SAGE, la communication et la sensibilisation ont été ciblées sur des interventions spécifiques, le SAGE étant assez bien identifié par les porteurs de projet du territoire mais pas nécessairement des acteurs très locaux qui pourraient contribuer à sa déclinaison opérationnelle. Il a donc agi d'optimiser les moyens en limitant les présentations du contenu du SAGE pour rechercher des méthodes de communication ciblées, thématiques ou novatrices pour poursuivre la reconnaissance de l'intérêt de l'outil SAGE. Une communication plus classique sur la présentation du SAGE auprès d'acteurs locaux est néanmoins poursuivie à la demande.

- **Diagnostic de la communication actuelle et élaboration d'un plan de communication**

Face au constat d'une communication réalisée au coup par coup, non régulière et à la demande, une étude a été lancée en inter-SAGE pour améliorer l'efficience de la communication réalisée par les SAGE.

Cette étude se décline en deux phases :

-le diagnostic de la communication actuelle, sur la base des outils produits et d'entretiens avec un panel de membres des CLE variés afin de définir la perception de ces outils, ainsi que les attentes des membres des CLE,  
-l'élaboration d'une stratégie de communication tenant compte des moyens humains et techniques à disposition en interne.

Après un marché infructueux en début d'année, un ajustement des modalités de consultation et de réponse a été proposé afin de tenir compte de l'augmentation du plan de charge des structures, après une année 2020 ayant mis à l'arrêt de nombreux chantiers. A l'issue de cette dernière consultation, le cabinet Ethics Group a été retenu pour réaliser le diagnostic de la communication actuelle et élaborer un plan de communication interSAGE.

**Illustration du contenu de la stratégie de communication qui sera produite par Ethics Group**



Dans ce cadre, les Présidents et animatrices des SAGE ont été auditionnés, ainsi que 5 structures partenaires (usagers économiques & associatifs et financeurs). Un premier rendu a été réalisé auprès des Présidents de CLE courant décembre afin d'identifier les enseignements des entretiens et de mesurer l'écart entre la dynamique de communication actuelle et les objectifs à atteindre, au regard des priorités et leviers mobilisables. Sur cette base, un plan de communication sera élaboré début 2022.

L'ensemble des éléments seront présentés à la CLE selon l'avancement de la prestation.

- **Rencontre et formation des nouveaux membres de la CLE**

Dans le cadre du renouvellement de la CLE suite aux élections, de nouveaux élus entrent à la CLE. Pour fluidifier leur intégration en CLE tout en conservant un certain dynamisme en séance, il a été proposé aux nouveaux membres une **rencontre avec l'animatrice du SAGE**, afin de leur exposer le contenu du SAGE et le fonctionnement de la CLE et échanger sur leurs attentes. Selon la connaissance de l'outil et la curiosité des nouveaux membres, ces rencontres ont duré entre 1h et 3h.

Les 9 fiches de communication créées en 2019 et disponibles sur la page internet du SAGE ont été revalorisées afin de permettre aux nouveaux élus de garder une trace des échanges et de se familiariser plus amplement avec les différentes thématiques abordées dans le SAGE, et le vocabulaire associé.

Par ailleurs, de nouvelles règles de fonctionnement de la CLE Adour amont ont été validées le 16 novembre 2021. Celles-ci incluent désormais la formation des membres de la CLE. Dans ce cadre, un **plan de formation** a été travaillé en inter-SAGE. De premières sessions de formation devraient être menées en 2022.

- **Poursuivre la communication et la sensibilisation à travers des interventions ciblées**

Des présentations générales du SAGE sont effectuées par l'animatrice du SAGE lors de réunions bilatérales ou d'échanges avec les porteurs de projet lors de la préparation des avis de la CLE. Des précisions sur le contenu du SAGE sont également apportées dans le cadre de sollicitations ponctuelles. L'objectif de ces interventions est d'être ciblé aux enjeux des acteurs rencontrés afin de faciliter l'appropriation du SAGE, au-delà de l'outil SAGE qui est généralement connu sur le territoire.

En 2021, le **lycée de Vic-en-Bigorre** a sollicité l'animatrice du SAGE pour effectuer une présentation du SAGE, en ciblant le **lien entre le rôle des techniciens de rivière formés et l'animateur SAGE**, ainsi que les conséquences et leviers d'adaptation au **changement climatique** sur le bassin de l'Adour.

En outre, l'animatrice du SAGE a été sollicitée par l'INRAE dans le cadre du master Eau & Société de Montpellier pour présenter les **interactions et risques de conflits entre usages et acteurs de l'eau sur la vallée de l'Adour amont**, un des territoires-exemples du module, pour mettre en exergue l'intérêt des démarches participatives dans le domaine de l'eau.

- **Retours d'expérience pour d'autres SAGE**

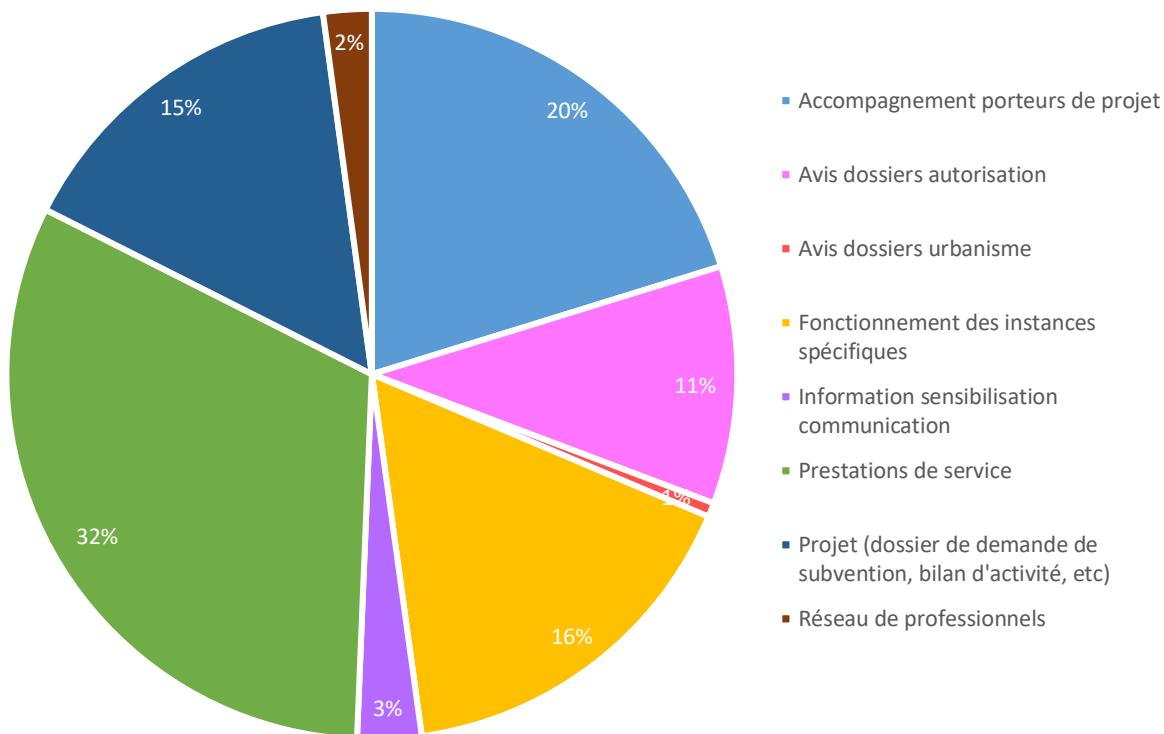
L'animatrice du SAGE Adour amont participe au réseau professionnel des animateurs de SAGE d'Adour-Garonne et appuie au besoin les animateurs des SAGE voisins sur des questions spécifiques (dont notamment le SAGE Neste & rivières de Gascogne).



## Bilan de l'avancement sur les priorités définies en début d'année

Thématique	Objectif	Action	Avancement de l'action	Commentaires
Qualité	Limiter l'érosion diffuse	Mise en place d'une dynamique locale post-étude sur les zones sensibles	 0% 25% 50% 75% 100%	Landes : participation aux réflexions des syndicats de bassin-versant. Action de long terme.
	Réduire l'impact des rejets de l'assainissement non collectif	Réaliser un diagnostic des points noirs de l'assainissement non collectif	 0% 25% 50% 75% 100%	Rapport à paraître en 2022. Des échanges complémentaires avec les SPANC seront à organiser avant une validation en CLE.
	Atteinte et maintien du bon état des masses d'eau	Contribuer au projet de SDAGE et de PDM 2022-2027	 0% 25% 50% 75% 100%	
Quantité	Favoriser les économies d'eau	Coordonner l'élaboration du projet de territoire Adour en amont d'Aire sur l'Adour	 0% 25% 50% 75% 100%	Finalisation des études nécessaires à la validation du diagnostic (prévue pour 2022). Avancement du volet « solutions structurantes » à proposer avant le lancement d'une analyse multicritère pour réaliser des scénarii de retour à l'équilibre.
	Optimiser la gestion et améliorer la connaissance des ressources			
	Créer de nouvelles ressources			
Milieux aquatiques	Préserver et restaurer la végétation rivulaire	Diagnostic sur les boisements riverains de l'Adour et de ses principaux affluents	 0% 25% 50% 75% 100%	Chantier-test mené. Le suivi sera assuré par le syndicat de bassin local. Restitution à prévoir en CLE.
	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Réaliser un état des lieux partagé des plantes exotiques envahissantes du bassin de l'Adour (phase 1)	 0% 25% 50% 75% 100%	
		Coordination des actions sur les plantes exotiques envahissantes (phase 2)	 0% 25% 50% 75% 100%	A développer selon les priorités de révision du SAGE.
Communication	Intégration des nouveaux membres de la CLE	Informier les nouveaux membres de la CLE sur l'outil SAGE et le contenu du SAGE	 0% 25% 50% 75% 100%	
	Favoriser l'appropriation du SAGE et de l'ensemble du territoire par les acteurs de la CLE	Réaliser un diagnostic de la communication	 0% 25% 50% 75% 100%	Diagnostic des outils actuels et entretiens réalisés. Plan de communication à élaborer.

## Répartition du temps en 2021 par mission



L'année 2021 est marquée par un temps très réduit dédié aux avis sur les dossiers d'urbanisme, ce qui s'explique par l'absence de sollicitation officielle sur ce type de dossier. Pour autant, l'accompagnement des porteurs de documents d'urbanisme à l'élaboration de leurs PLU(i) et de leurs SCoT a été dynamique et est intégré au temps d'accompagnement des porteurs de projet. Cet accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme représente une centaine d'heures sur l'année.

Le temps dédié aux prestations de service (diagnostic des points noirs de l'assainissement non collectif, finalisation du rapport d'état des lieux sur les plantes exotiques envahissantes et suivi du diagnostic de communication externalisé) intègre le temps de la stagiaire dédié à l'étude sur l'assainissement non collectif qui y a travaillé à plein temps sur toute la durée de son stage (6 mois).

Le temps dédié au projet intègre la réalisation du tableau de bord 2020 et du bilan de la mise en œuvre 2015-2021 du SAGE qui a servi à éclairer la CLE dans sa décision de réviser le SAGE, deux rapports ayant nécessité de multiples sollicitations et échanges extérieurs.

### A noter :

Le temps consacré au projet de territoire pour la gestion de l'eau n'est pas intégré au présent graphique car il fait l'objet d'un financement distinct.

## Les perspectives pour 2022

Outre l'accompagnement des porteurs de projets, pour 2022, les principales actions envisagées sont :

- ✓ Le lancement de la révision du SAGE : modification du périmètre administratif pour le faire coïncider avec le périmètre hydrographique, choix d'une stratégie et d'un calendrier prévisionnel de révision par la CLE, information des acteurs locaux, engagement d'un travail d'état des lieux voire organisation de premières réunions locales selon l'avancement des étapes précédentes.
- ✓ La poursuite des projets déjà lancés : finalisation du diagnostic sur l'assainissement non collectif, avancement du projet de territoire pour la gestion de l'eau, finalisation et déploiement d'un plan de communication.

Comme tous les ans, les avis et les sollicitations locales dans le cadre du SAGE resteront prioritaires.

\* \* \* \*

## Annexe 1 - État des réunions tenues par la CLE, ses diverses instances et l'animation du SAGE en 2021

THEMATIQUES	SUJET DES REUNIONS	REMARQUES	DATE
CLE / Animation du SAGE	Point Président de CLE	Priorités 2021, organisation annuelle, mise en place de Commissions géographiques	13/01/2021
	Réunion mise en conformité lac du Houga	Co-suivi avec le SAGE Midouze. Préparation dossier d'autorisation	21/01/2021
	Bureau de la CLE		27/01/2021
	Rencontre CATLP service eau potable / assainissement	(+ cadre actions PTGE)	29/01/2021
	Présentation SAGE et instances CLE	Avec M. Lafon-Placette	02/02/2021
	CLE Adour amont	Réélections, bilan 2021, priorités 2021	09/02/2021
	Comité de suivi du PTGE	Avec Bureau de la CLE	08/03/2021
	Comité technique	Organisation de commissions géographiques	16/03/2021
	Réunion vice-Président de la CLE 65	Calage préparation réunion	23/03/2021
	Bureau de la CLE		20/05/2021
	Commission inondation		14/06/2021
	Bureau de la CLE		24/06/2021
	Comité technique inter-SAGE		08/07/2021
	Rencontre nouveau membre CLE	CCI40	27/07/2021
	Bureau de la CLE		02/09/2021
	Echange Président CLE	Préparation CLE de fin d'année	29/09/2021
	Rencontre nouveau membre CLE	Nouvelle représentante Institution Adour à la CLE	22/10/2021
	Rencontre nouveau membre CLE	Nouveau représentant Institution Adour à la CLE	27/10/2021
	CLE Adour amont	Réélections, modification des règles de fonctionnement, opportunité de révision	16/11/2021
Gouvernance et articulation avec d'autres démarches	Réunion AUP Irrigadour - attendus compatibilité aux SAGE	Organisé par Eaucéa	22/11/2021
	Rencontre nouveau membre CLE	Nouvelle représentante Région Nouvelle-Aquitaine	29/11/2021
	Réunion PNR Astarac en Gascogne - enjeux		05/07/2021
	Réunion articulation SAGE-PNR		11/08/2021
	Participation formation membres CLE Neste & rivières de Gascogne	Objectif : affiner proposition formation membres CLE Adour amont	02/12/2021
	CLE Neste & rivières de Gascogne		14/12/2021

THEMATIQUES	SUJET DES REUNIONS	REMARQUES	DATE
Retours d'expérience / communication	Intervention M1 Eau & Société - Usages et acteurs de l'eau sur la vallée de l'Adour amont	Module d'enseignement intitulé "GIRE participative", Université de Montpellier	11/01/2021
	Intervention SAGE formation techniciens rivières	Vic en B.	10/03/2021
	Intervention Adaptation au changement climatique	Formation techniciens rivières Vic en B.	29/03/2021
	Séminaire Eau & changement climatique		15/04/2021
	Réunion de lancement diagnostic communication	Visioconférence avec le prestataire	13/09/2021
	Suivi du diagnostic communication	Préparation guides d'entretien	28/09/2021
	Audition cadre diagnostic communication		30/09/2021
	Echange prestataire diagnostic communication		09/11/2021
	Réunion de travail diagnostic communication	Avec Présidents de CLE	09/12/2021
	Réunion de travail diagnostic communication		16/12/2021
Qualité	GIEE Aurensan-Lannux agriculture de conservation des sols	Echanges CERFRANCE	14/01/2021
	Présentation du dispositif « Plantons des haies ! » de Nouvelle-Aquitaine	Cadre enjeu érosion	02/02/2021
	Séminaire zones tampons et qualité de l'eau		09/03/2021
	Signature du contrat territorial Re-Sources	Pujo-le-Plan ; Les Arbouts	22/03/2021
	ANC : réunion CC Plateau de Lannemezan	Cadre étude ANC	23/03/2021
	ANC : réunion CC Pays grenadois	Cadre étude ANC	30/03/2021
	ANC : réunion Adour-Madiran	Cadre étude ANC	06/04/2021
	ANC : réunion CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	Cadre étude ANC	08/04/2021
	ANC : réunion SPANC des Coteaux du plateau de Lannemezan	Cadre étude ANC	08/04/2021
	Réunion avec Ecofilae sur potentiel de réutilisation des eaux usées du bassin	Problématiques du bassin sur l'assainissement collectif et les enjeux du territoire & fourniture de données	12/04/2021
	ANC : réunion SYDEC	Cadre étude ANC	13/04/2021
	ANC : réunion EMMA	Cadre étude ANC	14/04/2021
	ANC : réunion Val d'Adour	Cadre étude ANC	29/04/2021
	ANC : réunion PLVG	Cadre étude ANC	29/04/2021
	ANC : réunion SEABB	Cadre étude ANC	07/05/2021
	Réunion Chambre d'agriculture des Landes	Bilan de la mise en œuvre du SAGE volet agricole	29/09/2021
	Réunion technique SmartFertiReuse - lot 6		15/11/2021

THEMATIQUES	SUJET DES REUNIONS	REMARQUES	DATE
Projet de territoire  <i>(hors financement animation SAGE ; financement lié à l'animation du PTGE)</i>	Atelier PTGE	Travail sur les actions	28/01/2021
	Comité technique		04/03/2021
	Point de coordination inter-PTGE bassin de l'Adour		10/03/2021
	Point coordination Lisode		16/03/2021
	Visioconférence CERFRANCE	Calage technique des attendus	07/04/2021
	Visioconférence CERFRANCE	Suivi étude	11/05/2021
	Réunion présentation premiers résultats CERFRANCE		21/05/2021
	Comité technique		27/05/2021
	Visio SMEGREG, préparation intervention en atelier	Economies d'eau	03/06/2021
	Atelier PTGE	Travail sur les actions	10/06/2021
	Atelier PTGE	Rendu bilan besoins-ressources	17/06/2021
	Audition par les Inspecteurs généraux		21/06/2021
	Marché Madiran	Participation du grand public au PTGE	05/09/2021
	Marché Rabastens-de-Bigorre	Participation du grand public au PTGE	07/09/2021
	Marché Tarbes	Participation du grand public au PTGE	09/09/2021
	Marché Bagnères-de-Bigorre	Participation du grand public au PTGE	11/09/2021
	Marché Plaisance du Gers	Participation du grand public au PTGE	16/09/2021
	Marché Riscle	Participation du grand public au PTGE	17/09/2021
	Marché Aire sur l'Adour	Participation du grand public au PTGE	21/09/2021
	Marché Vic-en-Bigorre	Participation du grand public au PTGE	25/09/2021
	Marché Maubourguet	Participation du grand public au PTGE	28/09/2021
	Marché Tarbes	Participation du grand public au PTGE	30/09/2021
	Réunion présentation étude CERFRANCE - résultats consolidés	Réunion acteurs agricoles	25/10/2021
	Point coordination Lisode		26/10/2021
	Visio FNE 65	Echanges sur démarche et études	02/11/2021
	Atelier PTGE	Socio-économie agricole	17/11/2021
	Comité technique		01/12/2021
Quantité (hors projet de territoire)	Restitution projet BAG'AGES		24/06/2021
	Les plans d'eau face au changement climatique	Conférence Acclimaterra ; apports scientifiques pour révision SAGE	08/12/2021

THEMATIQUES	SUJET DES REUNIONS	REMARQUES	DATE
Milieux naturels et risques	Point téléphonique AEAG	Zones humides	03/02/2021
	Réunion stratégie Gabas amont	SGLB - plan pluriannuel de gestion (phase 1)	09/02/2021
	Réunion calage dossiers de l'année avec SMAA		11/03/2021
	Réunion stratégie zones humides 65		24/03/2021
	Comité de pilotage PAPI dacquois		28/04/2021
	Comité de pilotage Boisements rivulaires		20/05/2021
	Comité technique PAPI Adour amont		26/07/2021
	Echange téléphonique avancement mise en œuvre PLAGEPOMI	Bilan de la mise en œuvre du SAGE	11/08/2021
	Réunion transport solide Bours-Bazet		01/09/2021
	Journée animateurs rivières - secteur SGLB	Suivi actions menées	07/10/2021
	Echange Département 40	Suivi actions des partenaires et coordination	20/10/2021
	Journée animateurs rivières - secteur SIMAL	Suivi actions menées	21/10/2021
	Réunion DDTM 40 - zones humides	fourniture données et échanges sur les enjeux d'intégration en urbanisme	17/11/2021
Usages de loisirs	Réunion sports d'eaux vives	Organisé par DDT65	01/07/2021
	Contribution priorisation - sports d'eaux vives	DDT65	20/07/2021
	Réunion sports d'eaux vives - critères de priorisation	DDT65	16/09/2021
Urbanisme et aménagement du territoire	Réunion SCoT Grand Pau		04/02/2021
	Réunion gestion alternative des eaux pluviales - secteur 65	Organisé par l'Agence de l'eau	07/04/2021
	Risques de ruissellement : quelle gouvernance pour quelles actions ?	Visio ANEB - évocation des plans communaux d'hydraulique douce	12/04/2021
	Webinaire retour d'expérience - gestion des eaux pluviales urbaines		04/05/2021
	Webinaire retour d'expérience - gestion des eaux pluviales rurales		01/06/2021
	Réunion PLUi Armagnac Adour		07/09/2021
	SCoT de Gascogne - réunion PPA		23/11/2021
	Visio retour d'expérience SAGE Adour amont sur l'intégration des enjeux biodiversité en urbanisme	Objectif : alimenter réflexion ARB Occitanie ; initiative : associations environnementales membres de la CLE ; enjeux ciblés : zones humides, TVB...	22/11/2021
	Groupe de travail Petite ville de demain - Nature en ville	Aire-sur-l'Adour	08/12/2021

THEMATIQUES	SUJET DES REUNIONS	REMARQUES	DATE
Vie de la structure porteuse / coordination	Réunion de service	Stratégie boisements rivulaires + espèces exotiques envahissantes	19/01/2021
	Entretien annuel		04/02/2021
	Réunion de service		01/03/2021
	Réunion de service		07/04/2021
	Réunion de service		05/07/2021
	Réunion interservices		23/08/2021
	Soutenance stagiaire ANC		01/09/2021
	Réunion de suivi interne		27/09/2021
	Réunion interne coordination perspectives 2022	Volet boisements rivulaires	25/10/2021
	Réunion de suivi interne	Stratégie révision SAGE	09/12/2021
Formations	Réunion de service		14/12/2021
	Le tutorat, la formation en situation de travail	Formation CNFPT	1-2/04/2021
	Nouveaux CCAG - Marchés publics	Formation agents de l'Institution Adour	6-7/07/2021
	Logiciel OXY-actes	Formation agents de l'Institution Adour	02/09/2021
	Organisation et animation de débats publics	Formation CNFPT	22-24/09/2021

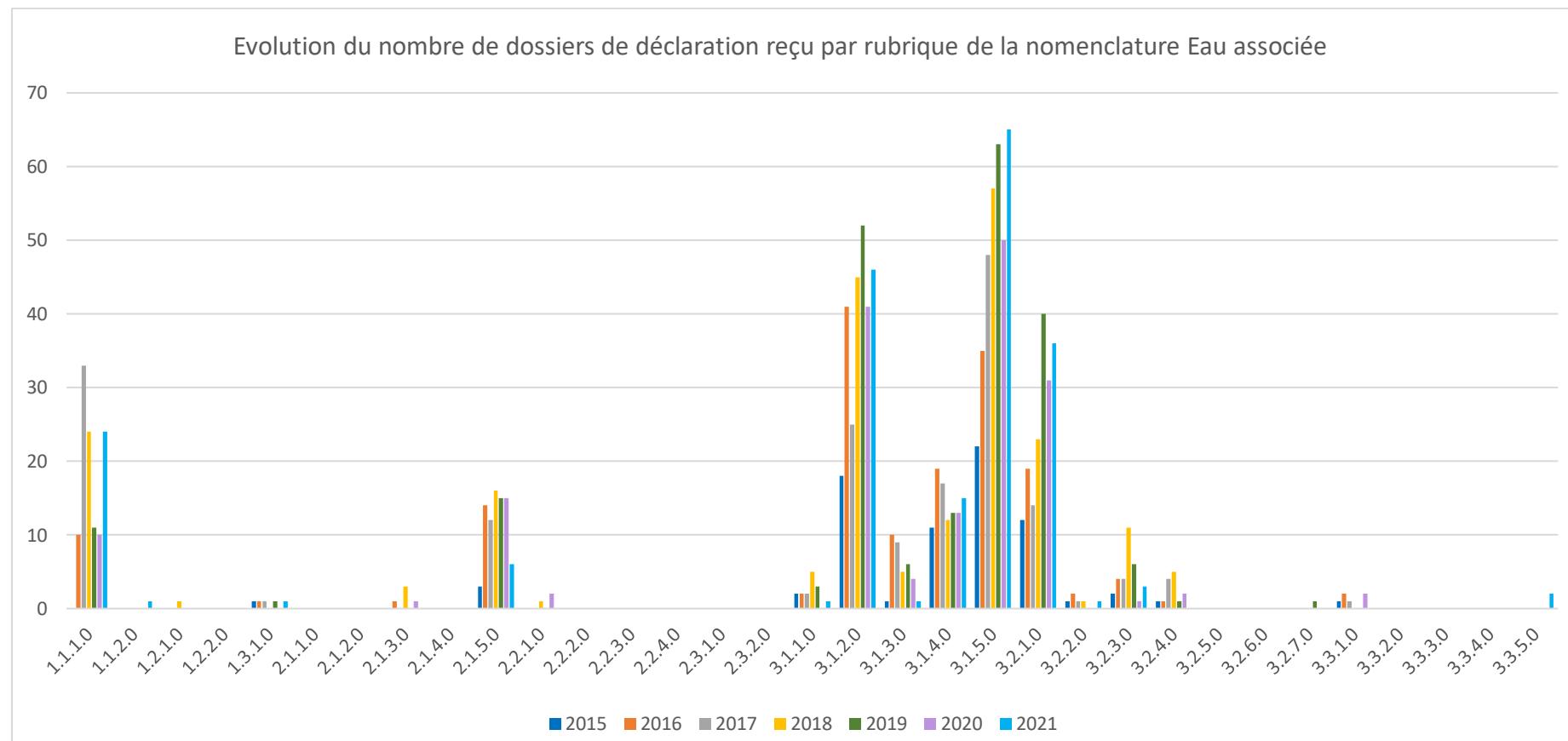
## Annexe 2 - Liste des dossiers d'autorisation et de déclaration

DECLARATIONS (envoi à la CLE pour information)				
Réception	Dossier	N° dossier	Nomenclature Eau	Territoire concerné
08/01/2021	Forage d'irrigation	40-2020-00508	1.1.1.0	Saint-Perdon
11/01/2021	Deux forages d'irrigation	40-2020-00451	1.1.1.0	Pontonx-sur-l'Adour
14/01/2021	DIG pour la réalisation du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du sous-bassin de l'Echez	64-2021-01-05-005	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	bassin de l'Echez
14/01/2021	Construction de 16 243 m <sup>2</sup> de serres agricoles	64-2020-00267	2.1.5.0 ; 3.2.3.0	Coublucq
14/01/2021	Lotissement Camiade	40-2020-00456	2.1.5.0	St-Vincent de Paul
15/01/2021	Régularisation d'un plan d'eau	40-2020-00520	3.2.3.0	Gourbera
22/01/2021	Faucardage	65-2020-00358	3.2.1.0	Maubourguet
25/01/2021	Création d'un puits	65-2020-00369	1.1.1.0	Ansost
22/01/2021	Consolidation de berges	32-2020-00300	3.2.2.0	Villecomtal sur Arros
27/01/2021	Création d'un centre commercial	65-2020-00184	2.1.5.0	Bazet
01/02/2021	Création d'un puits	65-2021-00020	1.1.1.0	Azereix
03/02/2021	Création d'un puits	65-2021-00022	1.1.1.0	Vic-en-Bigorre
05/02/2021	Entretien du ruisseau du Grand Goos	40-2021-00036	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Poyanne
09/02/2021	Création d'un forage d'irrigation	40-2021-00002	1.1.1.0	Rion-des-Landes
10/02/2021	Déplacement d'un passage à gué	64-2020-00300	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Bentayou-Seree
10/02/2021	Création d'un forage	65-2021-00024	1.1.1.0	Vic-en-Bigorre
10/02/2021	Création d'un forage	32-2020-00322	1.1.1.0	Saint-Germé
10/02/2021	Création d'un forage	32-2020-00329	1.1.1.0	Saint-Germé
10/02/2021	Création d'un forage	32-2020-00320	1.1.1.0	Barcelonne du Gers
11/02/2021	Entretien pluriannuel d'un ouvrage dessableur	40-2020-00495	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Saint-Sever
16/02/2021	Exutoire pluviale	65-2021-00009	2.1.5.0 ; 3.1.2.0	Ibos
16/02/2021	Canal de décharge au niveau du canal Lougalède	65-2020-00365	3.1.2.0	Odos
17/02/2021	Création d'un forage d'irrigation	40-2021-00015	1.1.1.0	Souprosse
09/03/2021	Création de forage	40-2021-00035	1.1.1.0	Téthieu
15/03/2021	Reprise enrochement et atterrissage	65-2021-00044	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Rabastens-de-Bigorre
16/03/2021	Renouvellement d'une conduite d'assainissement	40-2021-00087	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Aire sur l'Adour
16/03/2021	Déviation d'un cours d'eau pour remise dans son lit initial	64-2020-00251	3.3.5.0	Corbère-Aberes
18/03/2021	Reprise enrochement et atterrissage	65-2021-00044	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Rabastens-de-Bigorre
19/03/2021	Réalisation d'un forage dirigé pour désolidarisation d'une canalisation posée en encorbellement	32-2021-00059	3.1.5.0	Viella
22/03/2021	Mise en œuvre d'un canal de décharge et curage d'un canal	65-2020-00365	3.1.2.0 ; 3.2.1.0	Odos
25/03/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00060	3.1.5.0	Capvern
25/03/2021	Reprise berge érodée	65-2021-00026	3.1.4.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Chelle-Debat
29/03/2021	Traversée de cours d'eau pour une exploitation forestière	64-2021-00010	3.1.5.0	Baliracq-Maumusson
31/03/2021	Création d'un forage d'irrigation	40-2021-00097	1.1.1.0	Bégaar
31/03/2021	Reprise d'un pont	65-2021-00057	3.1.5.0	Fréchède
31/03/2021	Entretien et réparation de 7 ouvrages d'art du canal du Moulin	65-2021-00014	3.1.5.0	Vic-en-Bigorre
02/04/2021	Confortement d'un pont	65-2020-00367	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Peyraube
02/04/2021	Reconstruction d'un ouvrage d'art	32-2021-00077	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Viella
02/04/2021	Restauration en berge en génie végétal	40-2021-00121	3.1.2.0 ; 3.1.4.0	Bordères et Lamensans

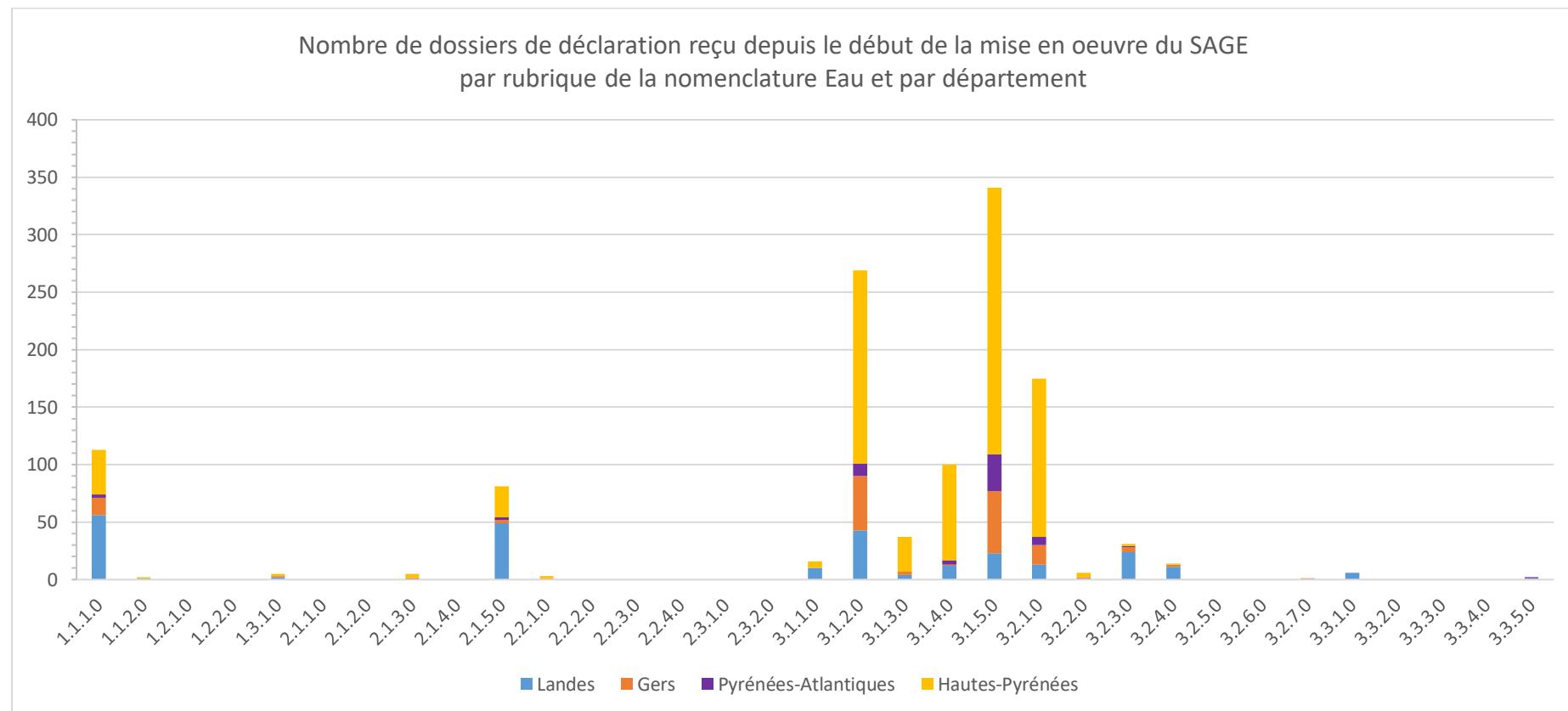
Réception	Dossier	N° dossier	Nomenclature Eau	Territoire concerné
14/04/2021	Curage du canal du Bouet	65-2021-00012	3.2.1.0	Montgaillard
14/04/2021	Remplacement d'un forage d'irrigation	40-2021-00136	1.1.1.0	Souprosse
14/04/2021	Restauration de berge rive gauche de l'Ecloupe	40-2021-00101	3.1.2.0 ; 3.1.4.0	Saint-Sever
19/04/2021	Protection de berge	64-2021-00069	3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Anoye
21/04/2021	Création d'un petit patelage en bois	65-2021-00078	3.1.1.0 ; 3.1.5.0	Bagnères-de-Bigorre
21/04/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00055	3.1.5.0	Asté
28/04/2021	Création d'un forage d'irrigation	40-2021-00073	1.1.1.0	Castanet
30/04/2021	Curage fossé	65-2021-00072	3.2.1.0	Orleix
05/05/2021	Création d'un forage d'irrigation	40-2021-00162	1.1.1.0	Bas-Mauco
07/05/2021	Régularisation de la remise en eau du ruisseau de la fontaine dans son lit naturel	40-2021-00141	3.3.5.0	Fargues
10/05/2021	Entretien du canal d'aménée à la centrale hydroélectrique	65-2021-00089	3.2.1.0	Montgaillard
12/05/2021	Remplacement d'un forage d'irrigation	40-2021-00107	1.1.1.0	Cauna
12/05/2021	Remplacement et la création de forages d'irrigation	40-2021-00170	1.1.1.0	Herm
17/05/2021	Reprise de berges	65-2021-0092	3.1.2.0	Adé
26/05/2021	Faucardage manuel des canaux communaux	65-2021-00129	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Sarniguet
28/05/2021	Faucardage de fossés routiers	65-2021-00131	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Saint-Martin
03/06/2021	Création d'un forage	65-2021-00140	1.1.1.0	Caixon
14/06/2021	Remise en eau d'une pompe sur l'Adour	32-2021-00200	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Saint-Mont
14/06/2021	Reconstruction de l'ouvrage d'art pont de Tems	32-2021-00124	3.1.2.0 ; 3.1.3.0 ; 3.1.5.0	Labarthète
16/06/2021	Reprise d'un pont	65-2021-00138	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Jacque ; Bouilh-Pereuilh
18/06/2021	Reconnaissance au titre de l'antériorité et prescriptions complémentaires à autorisation relatives au plan d'eau "AOUS BERNATAS"	32-2021-00155	3.2.3.0	Cahuzac-sur-Adour
18/06/2021	Modification d'un atterrissement	40-2021-00195	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Candresse
21/06/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00105	3.1.5.0	Saint-Sever-de-Rustan
21/06/2021	Restauration de berge en génie végétal et de création d'un chenal	40-2021-00214	3.1.2.0	Bordères et Lamensans
25/06/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00105	3.1.5.0	Saint-Sever-de-Rustan
29/06/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00106	3.1.5.0	Artiguesmy
02/07/2021	Création d'un forage	65-2021-00176	1.1.1.0	Sauveterre
05/07/2021	Création d'un forage	32-2021-00151	1.1.1.0	Barcelonne-du-Gers
07/07/2021	Reprise d'un pont	65-2021-00135	3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Saint-Lanne
07/07/2021	Faucardage sur 700 m	65-2021-00116	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Caixon
12/07/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00062	3.1.5.0	Visker
12/07/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00019	3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Campan
12/07/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00003	3.1.5.0	Campan
12/07/2021	Traitements de 2 atterrissements et fauquardage	65-2021-00145	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Ossun
13/07/2021	Réparation d'un pont dalle	65-2021-00117	3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Bagnères-de-Bigorre
13/07/2021	Désengravement du chenal du moulin de Goux	65-2021-00186	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Castelnau-Rivière-Basse
15/07/2021	Remise en état du ruisseau suite crue 2020	64-2021-00151	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Lombia
20/07/2021	Réparation d'un pont vouté	65-2021-00183	NC	St-Sever-de-Rustan
20/07/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00185	NC	Orleix
20/07/2021	Protection d'un chemin rural carrossable érodé	64-2021-00127	3.1.4.0	Saint-Laurent-de-Bretagne
20/07/2021	Faucardage canal	65-2021-00181	NC	Aurensan
22/07/2021	Protection de berge en lit majeur	65-2021-00187	NC	Bernac-Debat
28/07/2021	Confortement de berges par enrochements	64-2021-00217	3.1.5.0	Eslourenties-Daban
28/07/2021	Faucardage	65-2021-00192	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Bours ; Aurensan

Réception	Dossier	N° dossier	Nomenclature Eau	Territoire concerné
02/08/2021	Renforcement du seuil aval - Réparation épaufrures et reprise enrochements	64-2021-00140	3.1.5.0	Gayon
13/08/2021	Talutage de berge (hors PPG)	65-2021-00203	3.1.2.0	Larreule
13/08/2021	Enrochement d'une berge pour protéger le canal de la scierie	65-2021-00198	3.1.2.0	Oursbelille
17/08/2021	Remise en état de ponts en ville	65-2021-00150	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Maubourguet
17/08/2021	Faucardage	65-2021-00132	NC	Orincles
17/08/2021	Réparation d'un pont	65-2021-00130	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Tarasteix
17/08/2021	Entretien pont	65-2021-00166	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Bazillac
18/08/2021	Interconnexion AEP Pontacq-Ossun	65-2021-00085	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Ossun
20/08/2021	Lotissement communal	65-2021-00180	2.1.5.0	Avezac-Prat-Lahitte
23/08/2021	Travaux de protection par technique végétale	64-2021-00255	3.1.5.0	Lembeye
23/08/2021	Réalisation d'une protection de berge	40-2021-00274	3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Aire-sur-l'Adour
30/08/2021	Remplacement d'une traversée busée par un cadre préfabriqué	64-2021-00223	3.1.2.0	Maspie-Lalonquère-Juillacq
30/08/2021	Reprise d'un pont	65-2021-00212	3.1.2.0	Luquet
30/08/2021	Travaux de confortement du remblai routier sur la RD70 PR2+800	40-2021-00276	3.1.4.0	Mées
06/09/2021	Curage de prise d'eau, nettoyage et réparation des grilles	65-2021-00175	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Bazet
07/09/2021	Reprise d'un mur en berge	65-2021-00217	3.1.2.0	Monfaucon
07/09/2021	Usage d'un ru pour créer un parking	65-2021-00141	3.1.3.0	Trebons
07/09/2021	Faucardage plan d'eau Padouen	65-2021-00216	3.2.1.0	Barbazan-Debat
09/09/2021	Forage pour irrigation agricole	65-2021-00223	1.1.1.0	Azereix
13/09/2021	Curage d'un bras du Souy	65-2021-00228	3.2.1.0	Ibos
13/09/2021	Entretien des abords du pont	65-2021-00227	3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Lanespede
13/09/2021	Faucardage du canal Aurensen-Marsac	65-2021-00226	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Marsac
13/09/2021	Aménagements visant à réduire la vulnérabilité de l'Arcouade aux inondations	65-2021-00156	3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Campan ; Ancizan
17/09/2021	Reprise d'une protection de berge	65-2021-00222	3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Lanespede
17/09/2021	Restauration du seuil des Charrutots	32-2021-00218	3.1.5.0	Tieste-Uragnoux
20/09/2021	Enrochement et réouverture d'un bras	65-2021-00188	3.1.2.0 ; 3.1.4.0	Beaudéan
22/09/2021	Nettoyage et revégétalisation des berges	65-2021-00231	3.1.2.0	St-Sever-de-Rustan
22/09/2021	Réparation conduite AEP - traversée du Bouès	65-2021-00230	3.1.5.0	Bernadets-Dessus
27/09/2021	Désengravement et curage du canal du moulin	65-2021-00233	3.2.1.0	Maubourguet
30/09/2021	Modification du profil en travers	65-2021-00241	3.1.2.0	Bernac-Debat
01/10/2021	Enrochements berge - Erosion voirie communale	64-2021-00264	NR	Mont-Disse
01/10/2021	Travaux de protection par technique végétale	64-2021-00256	NR	Lembeye
06/10/2021	Entretien cours d'eau au droit du lavoir	32-2021-00311	3.2.1.0	Izotges
08/10/2021	Curage	65-2021-00202	3.1.2.0 ; 3.2.1.0	Ozon
08/10/2021	Consolidation de berges	65-2021-00194	3.1.2.0	Bagnères-de-Bigorre
08/10/2021	Curage des cours d'eau busés sous l'autoroute A64	65-2021-00215	3.2.1.0	Lanespede ; Père
08/10/2021	Désengravement de la prise d'eau	65-2021-00249	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Bagnères-de-Bigorre
11/10/2021	Confortement des berges par enrochements	64-2021-00263	3.1.5.0	Montaner
11/10/2021	Protection de la culée du pont de Peyron	32-2021-00326	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Pallane ; Monlezun
11/10/2021	Protection de la culée du pont de Parouquet	32-2021-00327	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Laveraet
11/10/2021	Traitemennt d'un embâcle et d'un atterrissage	65-2021-00133	3.1.2.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Vic-en-Bigorre
15/10/2021	Confortement de talus sur la RD 255	32-2021-00307	3.1.2.0	Juillac
02/11/2021	Curage plan d'eau	32-2021-00353	3.1.5.0	Marciac
02/11/2021	Remise en état de la partie amont de la prise d'eau, curage atterrissage et ajustement du madrier	65-2021-00234	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Asté

Réception	Dossier	N° dossier	Nomenclature Eau	Territoire concerné
08/11/2021	Consolidation de berges	65-2021-00253	3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0	Trebons
15/11/2021	Mise en glacis matériaux graveleux et terreux - érosion de berge	64-2021-00278	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Lespielle
15/11/2021	Création peigne végétalisé et réouverture chenal secondaire	64-2021-00261	3.1.5.0 ; 3.2.1.0	Cosledaa-Lube-Boast
15/11/2021	Réfection et mise aux normes d'un pont busé	64-2021-00293	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Saint-Jean-Poudge
15/11/2021	Création d'un forage	32-2021-00360	1.1.1.0	Saint-Germé
24/11/2021	Raccordement RTE du futur poste Enedis de Bascat	40-2021-00329	1.1.1.0 ; 1.1.2.0 ; 1.3.1.0	Dax ; St-Paul-lès-Dax
01/12/2021	Réfection d'un pont	32-2021-00319	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Lussagnet-Lusson
06/12/2021	Réparation du pont de Pirotte	40-2021-00373	3.1.2.0	Saint-Sever
23/12/2021	Projet d'aménagement d'un Parc Résidentiel de Loisirs	40-2021-00269	2.1.5.0	Herm
27/12/2021	Enrochement de 10 m des berges du Lées au droit d'un pont	32-2021-00361	3.1.2.0 ; 3.1.5.0	Projan



Les tendances passées à l'augmentation des travaux engendrant des destructions de frayères (3.1.5.0) et des extractions de matériaux (3.2.1.0) se confirment en 2021 malgré la baisse observée en 2020. Le nombre de travaux de modification du profil en long ou en large du lit mineur du cours d'eau (3.1.2.0) reste élevé. En revanche, l'année 2021 est marquée par une baisse de projets générant des rejets d'eaux pluviales (2.1.5.0), sans doute ponctuelle. Le pic de forages (1.1.1.0) varie fortement d'une année sur l'autre et l'année 2021 ne saurait indiquer une tendance à la baisse de ce type de travaux. A noter l'émergence de travaux ciblant la rubrique 3.3.5.0 correspondant à une nouvelle rubrique de la nomenclature eau, destinée aux travaux visant à restaurer les milieux aquatiques. En 2021, il s'agissait de deux déviations de cours d'eau dans leur lit naturel.



L'approche départementale des rubriques de la nomenclature Eau doit tenir compte de la part des départements concernés sur le territoire du SAGE et des caractéristiques du territoire. Les tendances enregistrées les années précédentes se poursuivent : développement de lotissement principalement en secteur landais, gestion des cours d'eau plus interventionniste dans les Hautes-Pyrénées avec davantage de travaux modifiant le profit en travers et/ou en long du cours d'eau, etc. On notera également la poursuite des renouvellements de forages (1.1.1.0) sur la partie landaise.

AUTORISATIONS ET CONSULTATIONS (envoi à la CLE pour avis)						
Date	Dossier	Avis émis	Avis remis par	Nomenclature Eau	Territoire	Retour sur avis de la CLE
27/01/2021	Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées	Compatible avec 1 réserve et 1 recommandation	Bureau CLE	2.1.5.0 (eaux pluviales)	Azereix, Juillan, Lanne, Louey et Ossun	Oui. Courrier en mars 2021 présentant les mesures prises pour répondre à l'avis émis.
15/03/2021	Régularisation de prélèvements eau potable Ancizan	Accord sur absence d'avis nécessaire (bassin Neste même si commune sur le périmètre administratif du SAGE)	Bureau CLE		Ancizan ; bassin Neste	/
20/05/2021	Projet de SDAGE 2022-2027	7 recommandations	Bureau CLE	/	Adour-Garonne	/
21/05/2021	Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires de Dax	Compatible avec 1 réserve et 4 recommandations	Bureau CLE	2.1.1.0 (systèmes d'assainissement collectif) 2.1.5.0 (eaux pluviales)	Dax	Oui. Echanges avec le bureau d'études & transmissions de compléments par CA du Grand Dax
30/06/2021	Projet de PGRI 2022-2027	15 recommandations	Bureau CLE (après avis Commission inondation)	/	Adour-Garonne	/
02/09/2021	Plan d'actions départemental et le projet d'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les ambroisies dans les Hautes-Pyrénées	Compatible avec 8 remarques	Bureau CLE	/	Hautes-Pyrénées	Oui. Sollicitation d'un 2 <sup>e</sup> avis sur la base des modifications apportées, émis en novembre 2021 (avis de compatibilité sans remarque)
15/10/2021	Autorisation temporaire de prélèvement - RTE	Compatible avec 2 réserves	Bureau CLE	1.3.1.0 1.1.1.0 (forages) 1.1.2.1 (pompages)	Dax ; St-Paul-lès-Dax	Retour de la DDTM40 sur les modalités de prise en compte de l'avis.
22/11/2021	Création d'un forage d'irrigation	Compatible avec 1 réserve et 2 recommandations	Bureau CLE	1.1.1.0	Pontonx-sur-Adour	Retour de la DDTM40 : demande de compléments

